



# CHAMPIONNATS LARGE TC EN SALLE

CPO- Vittel (88)

Dimanche 13 Février 2022

COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Formation Jury		12h45					
Ouverture Chambre d'Appel		12h45					
60m CJESM Femmes séries		13h30		Homme	Femme	Homme	
60m CJESM Hommes séries		14h00					
60m haies CJESM Femmes séries	0.84	14h30					Femme 4kg
60m haies CJESM Hommes séries	1.06	14h45		Femme			
800m JESM Femmes Finales		15h00					
800m JESM Hommes Finales		15h15					
1500m ESM Femmes Finales		15h30					
1500m ESM Hommes Finales		15h45					
60m haies CJESM Hommes Finale	1.06	16h00	Homme		Homme	Femme	
60m haies CJESM Femmes Finale	0.84	16h10					
60m CJESM Femmes Finales		16h20					Homme 7kg
60m CJESM Hommes Finales		16h30					
400m JESM Femmes Finales		16h40					
400m JESM H Finales		17h00					
200m CJESM F Finales		17h20	Femme				
200m CJESM H Finales		17h50					
Fin de Réunion		18h30					

**ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS  
SUR PLACE**

**PASS VACCINAL OBLIGATOIRE**



---

# REGLEMENT CHAMPIONNAT LARGE TC 2022 EN SALLE

---

## Athlètes concernés :

Ce Meeting est ouvert à tous les athlètes de la Ligue LARGE des catégories Cadets à Masters hommes et femmes.

## Qualifiés :

**Les athlètes seront qualifiés au bilan** du 1er janvier 2020 au 06 Février 2022, si et seulement si ils ont réalisé une performance de niveau **R2 sur les épreuves en salle**

## Participation athlète Hors Ligue :

## Athlètes Bourgogne et Franche Comté :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la LARGE. Niveau de performance minimale : R1

## Athlètes hors LARGE et BOU/FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la LARGE. Niveau de performance minimale : IR1  
Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

## Engagements :

Les responsables de clubs, uniquement les clubs de la ligue LARGE, inscriront sur le site de la ligue LARGE <http://large.athle.fr/> la participation de leurs athlètes jusqu'au **Mardi 08 Février 2022 23h59**

La liste définitive des engagés sera consultable sur le site de la ligue, après vérification des performances, au plus tard le jeudi 10 Février 2022. **(Pour les athlètes n'ayant pas réalisé le niveau requis et préinscrits ; ils ne seront pas automatiquement qualifiés ils compléteront le cas échéant si le nombre d'engagés sur certaine épreuve n'est pas suffisant.** Une demande du club par mail est vivement conseillée à [jean-louis.walter2@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.walter2@wanadoo.fr) (et en copie à [david.david54@wanadoo.fr](mailto:david.david54@wanadoo.fr)) pour argumenter votre demande de repêchage, avant la date limite d'engagement.

**Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 30' avant l'épreuve. Une pénalité de 5 Euro pour Non Confirmation sur place**



## Règlement Technique des épreuves :

### **Course**

60m et 60m haies : Séries hétérogène selon les bilans SIFFA et Finale(s) Mode de qualification en Finale

60m : 2 Finales les 2 premiers de chaque série + les x meilleurs temps.

60m haies : 1 Finale le 1er de chaque série + les x meilleurs temps

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SIFFA 2020/2022. (Départ en couloir pour le 800m)

### **Concours**

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers Poids engins seniors

*Montées de barres concours hauteur et perche :*

Hauteur femme: 1m42 puis de 5 en 5 jusqu'à 1m57 puis 1m60 puis 2 en 2  
Hauteur homme : 1m65 puis de 5 en 5 jusqu'à 1m 85 puis 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m40 puis de 15 en 15 jusqu'à 3m00 puis de 10 en 10 jusqu'à 3m60 puis de 5 en 5

Perche homme : 3m50 puis de 15 en 15 jusqu'à 4m10 puis de 10 en 10 jusqu'à 4m70 puis 5 en 5

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche



### Officiels :

1 officiel par club par tranche entamée de 5 athlètes, avec qualifications avant le **Mardi 08 Février 2022**. à envoyer à [jmarcelmartin@gmail.com](mailto:jmarcelmartin@gmail.com) et en copie à et [david.duchene54@wanadoo.fr](mailto:david.duchene54@wanadoo.fr)) ou à inscrire sur le site internet de la LARGE.

Si le quota n'est pas respecté, les athlètes du club concerné ne pourront pas participer.

**Directeur de Réunion : JM. MARTIN Juges Arbitres : F.DELOSGES**

**PASS VACCINAL OBLIGATOIRE**

---

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS D'ENGAGEMENT SUR LE SITE DE LA LARGE  
MARDI 08 FEVRIER 2022 23H 59**

---